

Stevenson:

M. Knowles demande copie de documents relatifs à l'agrandissement de l'aéroport de—, à Winnipeg, 521; dépôt, 554.

Subsides:

Motion portant que la Chambre se formera en comité aujourd'hui même pour examiner les— accordés à Sa Majesté, 101.

Motion portant que la Chambre se formera en comité aujourd'hui même pour examiner les voies et moyens de prélever les— nécessaires à Sa Majesté, 101.

Motion portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des—, 119, 214, Amendement de M. Wright, 214; l'amendement est déclaré irrecevable, 214; reprise du débat, 214, 220; amendement de M. Douglas, 220; sous-amendement de M. Perley, 221; le sous-amendement est déclaré irrecevable, 221; l'amendement est rejeté après vote, 221; 228-A, 304, 306, 336, 339, 361, 607, 637.

Le budget des dépenses pour l'année financière expirant le 31 mars 1944 est déferé au comité des—, 102.

Le budget des dépenses supplémentaires additionnelles pour l'année financière expirant le 31 mars 1943 est déferé au comité des—, 198.

Le budget des dépenses supplémentaires pour l'année financière expirant le 31 mars 1944 est renvoyé au comité des—, 683.

La Chambre en comité des subsides, 120, 204; (budget principal intérimaire), 222; budget supplémentaire additionnel 1942-43, 228-A, 232, 235; 375, 378, 515, 532, 576, 597, 607, 637, 663, 675, 685, 700.

Résolutions adoptées en comité des—, 204, 222, 235, 515, 532, 576, 597, 607, 663, 675, 685, 700.

Résolutions du comité des— rapportées et adoptées en 2ème lecture, 204, 238, 669, 679, 696-A, 710.

Concours de résolutions rapportées du comité des—, 238, 308, 679.

Résolution portant qu'une somme, n'excédant pas \$40,314,665.57, représentant un sixième de chacun des différents item du budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1944, soit octroyée à Sa Majesté: 1ère et 2ème lectures, 204.

Bill No 9, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1944, (Loi des— No 1, 1943): présentation, 1ère et 2ème lectures, comité plénier, rapporté sans modification et 3ème lecture 204; adopté au Sénat, 223; sanction royale, 246.

Résolution portant que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1943, la somme de \$2,694,361.76 soit octroyée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada: 1ère et 2ème lectures, 239.

Bill No 57, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1943 (Loi des subsides No 2, 1943); présentation, 1ère et 2ème lectures, comité plénier, rapporté sans modification et 3ème lecture, 239; adopté au Sénat, 245; sanction royale, 247.

Loi des— No 3, 1943: voir Adjoints parlementaires.

Résolution visant à autoriser l'octroi à Sa Majesté d'une somme ne dépassant pas \$40,307,998.90 à titre de sixième provisoire: 1ère et 2ème lectures, 361.